



DS/DTL/SMT/131

CENM, le 03/11/2015

Décision relative à l'organisation du concours de recrutement au sein du CNESTEN

Le Directeur Général,

- Vu le Dahir N° 1.03-195 du 16 Ramadan 1424 (11 Novembre 2003), portant promulgation de la loi n°69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes ;
- Vu le Dahir portant loi n° 1-85-98 du 11 Rabia I 1407 (14 Novembre 1986) relatif à la création du Centre National de l'Energie des Sciences et des Techniques Nucléaire CNESTEN ;
- Vu la loi n° 12-97 complétant la loi n° 17-83 portant création du CNESTEN ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel du CNESTEN ;
- Vu la circulaire n°24/2012 du 22 Octobre 2012 du Chef du Gouvernement relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
- Vu la loi cadres du CNESTEN prévoyant les postes budgétaires autorisés au titre de l'exercice 2015 ;

DECIDE

Article premier : Désignation du poste

Dans le cadre du renforcement de son capital humain et compte tenu des besoins de ses services, **le CNESTEN recrute par voie de concours, un (01) cadre supérieur**, disposant des qualifications suivantes :

Réf.	Poste	Diplôme	Spécialité	Nombre de poste
SMT-15	Cadre supérieur	Bac+5 : Ingénieur ou équivalent	Génie énergétique	01

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus à la date du dépôt du dossier de candidature ;
- Etre titulaire d'un diplôme dans les spécialités ci-dessus ;
- Avoir une expérience professionnelle est souhaitable.

Article deux : Soumission

Les dossiers de candidature, **portant le nom et prénom du candidat et la référence du poste à pourvoir doivent être envoyés obligatoirement par voie postale à l'adresse du CNESTEN, sise : B.P 1382 R.P 10001 CNESTEN - Rabat et ce, au plus tard le 20 Novembre 2015 à 16h00.**

Article trois : Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent comprendre les documents suivants :

- Demande manuscrite de participation au concours adressé au Directeur Général du CNESTEN portant le nom et prénom du candidat, son adresse postale, son adresse électronique, son numéro de téléphone, la spécialité, la référence du poste à pourvoir et la signature du candidat ;
- Curriculum vitae de l'intéressé ;
- Copie certifiée conforme à l'original de la Carte Nationale d'identité ;
- Copie certifiée conforme à l'original du diplôme reconnu par l'Etat, accompagnée, le cas échéant, de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes délivrés par les universités et établissements étrangers ;

- Deux enveloppes timbrées comportant le nom, prénom et l'adresse exacte du candidat.

Article quatre : Modalité d'examen

Le processus de sélection comprend un concours écrit suivi des entretiens oraux et en cas de besoin une mise en situation au sein des locaux du CNESTEN.

Article cinq : Affichage des résultats de sélection

La liste des candidats présélectionnés pour passer les épreuves écrites sera affichée sur le site www.emploi-public.ma. Des convocations seront adressées auxdits candidats par lettre et par email.

Article six : Concours

Les épreuves écrites du concours et les entretiens oraux auront lieu au siège du CNESTEN le 07 Décembre 2015. Les résultats seront affichés sur le site web de la fonction publique www.emploi-public.ma et le site web du CNESTEN www.cnesten.org.ma.

Des convocations seront adressées aux candidats admis à passer les épreuves orales par lettre et par email.

Article sept : Affichage des résultats finaux

A l'issue des épreuves écrites et orales du concours, la liste des candidats admis ainsi que la liste d'attente, classées par ordre de mérite, seront publiées sur le site web de la fonction publique www.emploi-public.ma, le site web du CNESTEN www.cnesten.org.ma et affichées aux locaux du siège du CNESTEN.

Le Directeur Général
du CNESTEN

Khalid EL MEDIOURI